

CADASTRE FORESTIER

Homologué par le Conseil d'Etat
en séance du 5 MAR. 2002

Droit de sceau: Fr. 1'080.-

L'après:

Le châtiment est
12 13



PLAN N°16

Délimitation du périmètre : Hubert Rappo, Inspecteur du 9ème Arrond.
Relevé 1997 : Bureau de géomètres Vuadens S.A.

Mise en consultation : Limite de la forêt en dehors des zones à bâtir.

Mise à l'enquête : Limite de la forêt confinant à la zone à bâtir.

Pour approbation des délimitations forestières

L'inspecteur du 9ème arrondissement

Monthey, juin 1997

JEAN-MICHEL VUADENS
ING. EPF/SIA ET GEOM. OFFICEL
1870 MONTHÉY

Jean-Michel VUADENS SA Ing. EPF/SIA et géom.officiel, Rue de Château-Vieux 5, 1870 Monthey, Tél.024/472.36.16 Fax.024/472.36.1

MONTHLY

1:1000.

16

COLLOMBEY - MURAZ

Panissière

Plan 52

C. M.

Roches

Feville 12

Route de Collombey

Maunabo

Dressé en 1925

Adrien Delacoste géomètre officiel

16